



## Vue d'ensemble

**20MW**

Turbine à gaz



- INSTALLATION ET MISE EN SERVICE 7 JOURS APRÈS L'ARRIVÉE DE L'ÉQUIPEMENT
- DEMANDE SATISFAITE DU PIC DE LA SAISON TOURISTIQUE
- EMPREINTE RÉDUITE AVEC DES TURBINES À DENSITÉ ÉNERGÉTIQUE
- IMPACT INFÉRIEUR DES ÉMISSIONS SUR LA DESTINATION TOURISTIQUE
- ALIMENTATION EN LIGNE LORS DES AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA CAPACITÉ INSTALLÉE

## Défis

- GÉOGRAPHIE ALLANT D'UN TERRITOIRE DISPONIBLE LIMITÉ À DE VASTES TERRAINS ACIDENTÉS DANS LA JUNGLE
- HAUSSE DES COÛTS DE CARBURANT POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
- BESOIN D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR DIMINUER LE COÛT GLOBAL DE L'ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ

## Contexte

Fin 2011, l'île de la Martinique a subi une défaillance d'alimentation à la suite d'une demande énergétique plus forte que d'ordinaire lors du pic de la saison touristique. Des travaux d'amélioration des équipements de production d'électricité existants étaient en cours, mais les retards du programme de maintenance ont entraîné un délestage de charge électrique prolongé. La baisse soudaine de la capacité d'alimentation installée qui en a résulté a causé des coupures spontanées d'électricité dans l'île. L'office martiniquais de l'électricité, Electricité de France S.A. (EDF), avait besoin d'une solution d'alimentation accélérée, capable de fournir de l'électricité lors de périodes de forte demande, ainsi qu'une alimentation en ligne pendant qu'elle procédait aux améliorations nécessaires.

## Solução

En 2011, EDF a octroyé à APR Energy un contrat de 20 MW pour l'installation et l'exploitation accélérées d'une unique turbine à gaz FT8® MOBILEPAC®. Cette technologie de pointe présentait l'avantage, par rapport aux sources alternatives d'alimentation accélérée, de répondre aux exigences de réduction d'émissions et de nuisances sonores des réglementations environnementales martiniquaises. Sept jours seulement après l'arrivée de l'équipement sur le site, le MOBILEPAC® était pleinement opérationnel, fournissant 20 MW de capacité électrique disponibles afin de desservir le réseau de l'île via le réseau martiniquais de transmission EDF de la centrale électrique de Pointe des Carrières.

## Résultat

La centrale répondit avec succès aux pics de demande de l'île et a approvisionné EDF en électricité afin de combler l'écart entre l'offre et la demande lors des travaux de restauration du service et de maintenance sur les sites existants. En 2012, EDF a choisi de prolonger son contrat avec APR Energy afin de s'assurer de posséder la capacité nécessaire lors du pic saisonnier, le temps de sa transition vers des solutions énergétiques permanentes et à long terme. En 2013, APR Energy a travaillé en collaboration avec EDF afin de déménager la centrale électrique vers la station de Bellefontaine pour répondre à l'évolution des besoins énergétiques du client.